



La Biodiversité

Quand la Biodiversité affronte l'Ornementale.

La biodiversité est la diversité naturelle des organismes vivants.

En 2001, stopper le déclin de la biodiversité, voici l'objectif (quasi insensé dans le contexte et la course économique actuelle) fixé lors du sommet Européens de Göteborg, d'ici [2010 \(année mondiale de la biodiversité pour l'ONU\)](#).

Enjeu de taille, dans l'urgence de l'extinction de masse : La préservation des espèces végétales et animales, et de leurs écosystèmes.

Que faire, à notre échelle. La biodiversité est aussi (surtout) dans nos jardins, nos parcs et nos forêts. La biodiversité « ordinaire » (hors des zones protégées) et « domestique » (géré par l'homme), est tout autant une priorité que la préservations des écosystèmes de forêts primaires. L'intégration de ces mesures est donc à prendre en comptes dans nos espaces verts.

Ce qui n'est, sauf exceptions, pour l'instant encore, jamais le cas.

Paradoxe difficile à l'heure de la prise de conscience de l'intérêt et de l'urgence de la préservation de la biodiversité. Mais force est de constater que biodiversité et ornementale ne font pas forcément bon ménage.

La propreté des jardins et des arbres sont un non sens des cycles végétales. Et c'est pourtant l'un des objectifs de l'arboriculture ornementale.

L'activité tant à contraindre les végétaux et les écosystèmes à des contres nature évident.

Une forêt assainie et mono spécifique. Un jardin bien nettoyé, sans arbres morts, sans bois morts, sans feuilles au sols et avec une diversité de plantes originales (et exotiques si possible), le tout sur une échelle de temps trop courte. Tous les éléments sont réunis pour transformer et réduire un écosystème.

Des mesures simples et efficaces permettent pourtant de réduire l'impact des interventions ornementales dans les écosystèmes :

- Conduites de tailles raisonnée et durable
- Laisser sur pieds un certains nombres d'arbres morts
- Conserver les vieux arbres têtards
- Mise en place de tas, tronc creux, billons de bois ou autres abris.
- Utilisation de mulching ou brf afin de stopper (définitivement) les utilisations d'engrais et pesticides, et permettant une aggradation naturelle de la terre.
- Contrôler les origines et impacts des graines et végétaux implantés in situ (espèces invasives).
- Justesse des choix de conservation ou d'implantation de végétaux.
- Sélection des essences dans une perspective de développement durable.

Il est aussi possible, si le site est d'envergure, ou justifie une réflexion avancée, de réaliser des inventaires et des expertises afin de préconiser des interventions pertinentes de développement paysager, forestier ou de réaménagement.